



**Table de développement
social de LaSalle**

MÉMOIRE SUR L'AGRICULTURE URBAINE

DÉPOSÉ LE 14 JUIN 2012

ENSEMBLE POUR UN MEILLEUR AVENIR



MÉMOIRE SUR L'AGRICULTURE URBAINE

Préambule

La Table de développement social de LaSalle (TDSL) est un mécanisme de concertation intersectoriel et multi-réseaux qui agit comme levier de développement permanent dans la perspective d'une amélioration constante des conditions de vie et du mieux être des LaSalloises et LaSallois.

Elle a pour mission de regrouper les acteurs sociaux, culturels et économiques de la communauté laSalloise dans un objectif de développement social.

Ses actions reposent sur des valeurs d'engagement, de concertation, de respect, de reconnaissance, d'ouverture d'esprit et de pensée *Développement Social*. La Table de développement social de LaSalle adhère d'ailleurs à la définition suivante du développement social : *Le développement social est un processus dynamique visant la mise en œuvre des conditions propices au développement des personnes et des communautés. Il prend assise sur la participation à la vie sociale, économique et culturelle, le partage de la richesse et l'accès aux services. Il mise sur des communautés dynamiques et solidaires.*

La Table de développement social de LaSalle a pour objectifs de favoriser et soutenir la mise en œuvre d'initiatives nées de la concertation, de favoriser la convergence des actions, de susciter la mobilisation des acteurs locaux, de favoriser la participation citoyenne et d'influencer les orientations politiques afin d'agir dans une perspective de développement social.

Soucieuse de porter la voix du milieu laSallois sur la scène montréalaise, la Table de développement social souhaite faire part à l'Office de consultation publique de Montréal des préoccupations laSalloises à l'égard de l'état de l'agriculture urbaine sur son territoire. Des membres et partenaires se sont réunis le 12 juin dernier pour échanger sur la question. Ils ont alors soulevé des éléments de réflexion que nous souhaitons soumettre par ce mémoire.

L'actuelle réflexion de la Table de développement social et de ses partenaires s'appuie sur l'expertise des intervenants impliqués et sur les priorités nommées par citoyens et intervenants dans le cadre du Forum sur le développement social et affirmées dans le Plan laSallois de développement social.

La vision partagée d'un arrondissement sain et en santé

Au cours de l'hiver 2010, la Table de développement social de LaSalle terminait un processus de réflexion qui réunissait citoyens et intervenants. Au cours du deuxième Grand Forum sur le développement social de LaSalle, plus de 50 citoyens et 60 intervenants des milieux communautaire, institutionnel et politique, ont nommé les orientations, enjeux et actions à prioriser au cours des cinq prochaines années.

Rassemblant les priorités du milieu, la Table de développement social de LaSalle lançait le 29 septembre 2010 un outil d'orientation du développement local, le Plan laSallois de développement social. Ce plan a été adopté par le conseil d'arrondissement de LaSalle, lors de son assemblée publique du 6 décembre 2010.

Les partenaires laSallois et citoyens préoccupés par le développement de notre communauté ont ainsi identifié trois orientations principales, qui se déclinent en priorités d'actions et en objectifs collectifs. Parmi ces orientations, « *La vision partagée d'un arrondissement sain et en santé* », vise entre autre à favoriser la consommation de produits locaux et d'agriculture urbaine ainsi que l'accès aux fruits et légumes frais.

L'agriculture urbaine à LaSalle – Sensibilisation – Éducation – Démystification

L'engouement pour l'agriculture urbaine vient d'une conscience écologique et d'une volonté d'engagement citoyen. Les fervents de l'agriculture sont cependant confrontés à la réalité urbaine : comment faire de l'agriculture et du compostage au deuxième étage d'un duplex, sans accès à une cour ? À l'inverse, comment cultiver l'intérêt des amoureux du béton pour cette activité qui combine loisirs, alimentation, santé publique et aménagement paysagé ?

Les partenaires de la Table de développement social de LaSalle préoccupés par cette question, ont identifié une piste de solution qui se décline en trois mots : sensibilisation – éducation – démystification.

Sensibiliser les citoyens

Les partenaires laSallois croient que la sensibilisation et l'éducation peuvent amener les citoyens à changer leurs pratiques, entre autre en lien avec la récupération d'eau, le compostage et l'utilisation des pesticides et herbicides.

Il apparaît essentiel de démystifier la question du compostage et de démolir les idées préconçues liées aux odeurs et à la vermine, en informant les citoyens sur les différentes techniques et les gestes à poser pour éviter ces pièges.

L'atteinte de cet objectif repose sur un engagement collectif impliquant les décideurs et partenaires locaux, ainsi que des citoyens engagés et convaincus des bienfaits de l'agriculture urbaine. Qu'il s'agisse de diffusion d'outils d'information, de support aux initiatives locales ou d'engagements clairs comme par l'adoption du Pacte vert, Plan d'action de LaSalle en développement durable prévue à la fin de l'été 2012, l'administration publique et les partenaires communautaires jouent un rôle important dans la réalisation de ces efforts.

Sensibiliser les décideurs

Autant les décideurs locaux ont une responsabilité sur la sensibilisation citoyenne, autant les partenaires et citoyens ont le devoir de faire connaître aux décideurs les besoins collectifs et individuels liés à l'agriculture

urbaine. Pensons à l'importance de faciliter le compostage, tant collectif qu'individuel sur le territoire et de rendre des espaces accessibles à l'agriculture urbaine et aux gestes qui le supportent, tels le compostage et la récupération d'eau de pluie.

Enfin, les partenaires laSallois estiment que le milieu scolaire est la pierre angulaire de ces efforts d'éducation. Les écoles ont un rôle éducationnel et forment les citoyens de demain. Ainsi, cette sensibilisation peut passer par elles, avec un support essentiel de la communauté.

Des expériences de jardinage de même que de plantation d'arbres et d'arbustes dans les cours des écoles contribuent une prise de conscience chez les jeunes de l'importance du verdissement des milieux de vie urbains et de l'origine des aliments qui garnissent leur table.

Il s'agit donc d'éduquer pour verdir, mais aussi de verdir pour éduquer.

L'agriculture urbaine à LaSalle – Des efforts de partenariats

Des initiatives sont déjà en place sur le territoire laSallois. Outre les jardins communautaires et le jardin collectif, des expériences de jardinage en bac dans un quartier en revitalisation, de comptoir estival de fruits et légumes et de verdissement de cours d'écoles sont en cours de réalisation.

Il est important de nommer l'apport essentiel des commissions scolaires Marguerite-Bourgeoys et Lester-B. Pearson qui acceptent ces expériences d'agriculture et de plantation sur leurs terrains à LaSalle. Des contraintes sont cependant toujours existantes et limitent l'étendue de ce type de réalisations. La principale difficulté étant le financement, s'y ajoutent la réalité saisonnière du milieu scolaire ; la période la plus propice à l'agriculture étant aussi celle des vacances des élèves et du personnel. Il apparaît donc essentiel de développer des partenariats qui permettront de contrer ces limites. Des partenariats avec les organismes communautaires pourront assurer un enseignement des techniques de jardinage, un encadrement pour la plantation et l'entretien et un appui pour la recherche de financement de ces initiatives locales. Aussi, un apport des résidents et des entreprises locales pourra supporter l'entretien des plantations pendant la période estivale.

Un autre effort laSallois de partenariat qui contribue à la mise en œuvre d'initiatives locales est la consultation publique réalisée à l'automne 2011, en vue de l'adoption du Pacte vert où les citoyens et partenaires locaux sont venus nommer l'importance d'y inclure l'agriculture urbaine.

L'agriculture urbaine à LaSalle – Des recommandations

Les partenaires laSallois souhaitent porter à l'attention de l'Office de consultation publique de Montréal quelques recommandations qui permettront d'appuyer les efforts en cours ou à venir afin de valoriser et étendre l'agriculture urbaine sur les territoires laSallois et montréalais.

Considérant l'importance accordée sur le territoire de LaSalle tant à l'agriculture urbaine qu'à la sécurité alimentaire et considérant qu'ils sont, de l'avis des partenaires laSallois, indissociables, il est recommandé de développer et d'adopter une charte de l'agriculture urbaine montréalaise, définissant son caractère propre et affirmant les engagements des différents partenaires locaux.

Aussi, l'agriculture urbaine repose certes sur des efforts collectifs, mais passe aussi par des initiatives individuelles de jardinage en cour arrière ou sur balcon. Ainsi, il est proposé de faire un état des lieux plus précis, incluant les efforts citoyens, en dressant l'inventaire des jardins privés.

De plus, l'importance de rendre des espaces accessibles à l'agriculture urbaine et aux gestes qui le supportent a été nommée plus tôt dans ce mémoire. Pour rendre possible cette réalité, il est proposé de cartographier les espaces disponibles et d'en faciliter l'usage réservé à l'agriculture urbaine.

Il est aussi recommandé d'inclure la plantation d'arbres fruitiers dans les projets de lutte aux îlots de chaleur afin de combiner verdissement et agriculture urbaine.

Les écoles du territoire laSallois se montrant ouvertes aux expériences de verdissement, il est souhaité que soient formalisés l'accueil et l'appui des commissions scolaires à des expériences d'agriculture urbaine sur leurs terrains.

Il est aussi recommandé qu'en plus des espaces verts, des espaces dédiés au jardinage soient inclus dans les nouveaux projets de construction immobilière.

Enfin, il est souhaité que des efforts collectifs soient faits afin de développer un fonds spécifique pour soutenir financièrement des projets de verdissement de cours d'école.

Ce mémoire sur l'agriculture urbaine est déposé par la Table de développement social de LaSalle.

La Table de développement social est située au 9160M, rue Airlie, à LaSalle, H8R 2A5.

Téléphone : 514-364-4999 / 514 367-6340

Télécopieur : 514-364-3427

www.tdslasalle.org

info@tdslasalle.org

direction@tdslasalle.org